



Groupe de Travail sur la Culture

Programme 2005-2007

Bureau Exécutif de CGLU,
Pékin, 9 Juin 2005

Index

- A. Cités et Gouvernements Locaux Unis
- B. L'Agenda 21 de la culture
- C. Objectifs 2005-2007
- D. Composition
- E. Réunions
- F. Calendrier des actions initiales, juin 2005 - juin 2006

A. Cités et Gouvernements Locaux Unis

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a été créée en mai 2004, et est la voix unifiée et le défenseur de l'autonomie locale démocratique. Basée à Barcelone, CGLU est la plus grande organisation des gouvernements locaux au monde. Représentant plus de la moitié de la population mondiale, les villes et associations membres de CGLU sont présentes dans plus de 120 états membres des NU et à travers les sept régions mondiales – Afrique, Asie Pacifique, Europe, Eurasie, Moyen Orient et Asie de l'Ouest, Amérique Latine et Amérique du Nord. Plus de 1000 villes sont membres directs de Cités et Gouvernements Locaux Unis, ainsi que 60 associations nationales représentant l'ensemble des villes et gouvernements locaux dans chaque pays (www.cities-localgovernments.org).

Le 7 octobre 2004, le Bureau Exécutif de Cités et Gouvernements Locaux Unis a adopté l'Agenda 21 de la culture comme document de référence de ses programmes culturels, a assumé la coordination de sa mise en application et a décidé la création d'un Groupe de Travail sur le sujet.

Le Groupe de Travail sur la Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis est le point de rencontre des villes et des gouvernements locaux qui situent la culture au coeur de leur processus de développement.

B. L'Agenda 21 de la culture

Le document "Agenda 21 de la culture. Un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel" a été adopté par le IVème Forum des autorités locales, réuni à Barcelone le 8 mai 2004 « comme document de référence pour nos politiques publiques culturelles et comme contribution au développement culturel de l'Humanité ».

Avec l'approbation de l'Agenda 21 de la culture (<http://www.agenda21culture.net/>), les villes et les gouvernements locaux signataires ont adopté un document qui met en lumière les aspects critiques du développement culturel dans le monde et s'engagent fermement à faire en sorte que la culture devienne une dimension clé de leurs politiques urbaines.

Entre janvier 2003 et mai 2004, les divers textes préliminaires de l'Agenda 21 de la culture ont été débattus lors de réunions de réseaux culturels comme Interlocal, Eurocités et Sigma. Le document a été aussi examiné dans des rencontres comme le Forum Européen d'Autorités Locales, Interacció, le Campus Euroaméricain de coopération culturelle, le Forum Latino-américain de l'Agenda 21 des Villes pour la Culture et à Delibera.info.

Le 15 septembre 2004, le document a été présenté aux Nations Unies – Habitat, à l'UNESCO et à CGLU – Cités et Gouvernements Locaux Unis dans le symposium organisé par le Forum Urbain Mondial, dans le cadre du Forum Universel des Cultures - Barcelone 2004.

Un nombre croissant de villes et de gouvernements locaux a approuvé l'Agenda 21 de la culture dans les assemblées municipales ou territoriales. Le processus a suscité l'intérêt des organisations internationales, des gouvernements nationaux et de la société civile.

c. Objectifs 2005-2007

Objectif général

Promouvoir le rôle de la culture comme une dimension centrale des politiques locales, par la diffusion et l'implémentation de l'Agenda 21 de la culture

Objectifs spécifiques

1. Développer le cadre politique des villes et gouvernements locaux

1.1. Constituer formellement le Groupe de Travail sur la Culture

1.2. Coordonner l'implémentation du programme 2005-2007 du Groupe de Travail sur la Culture avec le Secrétariat Mondial de CGLU, et impliquer les sections continentales et la section métropolitaine de CGLU dans le processus de développement du cadre politique

1.3. Augmenter la présence de villes qui appartiennent à des régions géographiques jusqu'à présent peu représentées dans le processus et impliquer les villes qui ont établi une relation entre culture, citoyenneté et démocratie dans leur politique, ou qui ont mis en œuvre une stratégie de développement de la culture

1.4. Entretenir la relation stratégique avec le Forum d'Autorités Locales

2. Guider le développement et l'implémentation des services aux villes

2.1. Créer et maintenir une base de données avec toutes les villes et les gouvernements locaux qui entreprennent des actions en relation avec l'Agenda 21 de la culture

2.2. Mettre à jour et maintenir la page web, avec des traductions de l'Agenda 21 de la culture en plusieurs langues et d'autres ressources (centres de recherche, bibliographie...)

2.3. Informer toutes les villes, gouvernements locaux et associations membres de CGLU sur l'existence du Groupe de Travail et du document Agenda 21 de la culture

2.4. Préparer l'édition de publications sur l'Agenda 21 de la culture

2.5. Développer et diffuser des systèmes de « référence », protocoles ou manuels, adaptés à chaque contexte territorial, pour la mise en marche des plans locaux de développement de la culture ou d'un Agenda 21 de la culture Locale.

3. Développer des partenariats institutionnels dans le domaine de la culture

3.1. Instaurer, avec des villes et associations de villes des États et nations, la diffusion de l'Agenda 21 de la culture et l'organisation de débats et rencontres pour promouvoir l'importance de la culture dans les politiques urbaines.

3.2. Instaurer, avec des villes et des réseaux de villes continentales (Eurocités, Interlocal, Mercociudades...), la diffusion de l'Agenda 21 de la culture et l'organisation de débats et rencontres pour promouvoir l'importance de la culture dans les politiques urbaines.

3.3. Établir un cadre de travail avec l'UNESCO et proposer des partenariats concrets.

3.4. Diffuser l'Agenda 21 de la culture, sensibiliser et proposer des partenariats avec d'autres instances internationales, y compris des agences et des programmes des Nations Unies, les organisations multilatérales et les organisations d'intégration continentale

3.5. Diffuser l'Agenda 21 de la culture aux agences de coopération internationale qui incluent la culture dans les processus d'aide au développement

3.6. Établir des liens avec les réseaux internationaux pour la diversité culturelle

3.7. Établir des liens avec la Fondation Forum Universel des Cultures.

3.8. Identifier des sources de financement pour la continuité de l'Agenda 21 de la Culture

4. Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de la culture

4.1. Informer sur CGLU, le Groupe de Travail et l'Agenda 21 de la culture dans des séminaires et des congrès significatifs

4.2. Diffuser l'Agenda 21 de la culture dans les réseaux de chercheurs sur la culture, la gouvernance et le développement

4.3. Proposer des accords avec des centres de recherche pour la diffusion du document, la consultation technique dans la mise en oeuvre de l'Agenda 21 de la culture et la définition du rôle de la culture dans les processus de développement

4.4. Promouvoir les recherches sur le rôle des politiques culturelles dans les processus de maintien de la paix, l'éradication de la violence et le respect des Droits de l'Homme, et créer des stratégies d'action sur ce sujet

D. Composition

Les cités et les gouvernements locaux qui composent le Groupe de Travail sur la Culture sont (inscriptions reçues au 8 Juin 2005):

CGLU – Groupe de Travail sur la Culture (8 Juin 2005)

1	Afrique	Congo	Mairie de Brazzaville
2	Afrique	Mali	Mairie de Bamako
3	Afrique	Maroc	Conseil Municipal d'Essaouira
4	Amérique du Nord	Canada	Ville de Toronto
5	Amérique Latine	Argentine	Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires
6	Amérique Latine	Brésil	Prefeitura Municipal de Porto Alegre
7	Amérique Latine	Brésil	Prefeitura Municipal de Rio de Janeiro

8	Amérique Latine	Chili	Municipalidad de Puerto Montt
9	Amérique Latine	Chili	Asociación Chilena de Municipalidades
10	Amérique Latine	Costa Rica	Municipalidad de Escazú
11	Amérique Latine	Equateur	Municipio de Quito
12	Europe	Belgique	Ville de Huy
13	Europe	Espagne	Ajuntament de Barcelona
14	Europe	Espagne	Ayuntamiento de Córdoba
15	Europe	Espagne	Diputació de Barcelona
16	Europe	Espagne	Fondo Andaluz de Municipios para la Solidaridad Internacional
17	Europe	France	Cités Unies France
18	Europe	France	Conseil Général Gironde
19	Europe	France	Conseil Général Seine Saint Denis
20	Europe	France	Conseil Régional Rhône-Alpes
21	Europe	France	Mairie de Nantes
22	Europe	France	Mairie de Rambouillet
23	Europe	France	Mairie de Sainte Anne
24	Europe	France	Saint-Étienne Métropole
25	Europe	France	Territoires et Cinéma
26	Europe	France	Ville de Strasbourg
27	Europe	Italie	Citta Unite (CICU)
28	Europe	Italie	Comune di Roma
29	Europe	Italie	Comune di Torino
30	Europe	Italie	Comune di Venezia
31	Europe	Portugal	Camara Municipal de Abrantes
32	Europe	Portugal	Camara Municipal de Palmela
33	Europe	Slovaquie	Cités Unies Slovaquie
34	Europe	Suède	City of Stockholm
35	Moyen-Orient &Asie de l'Ouest	Jordanie	Greater Amman Municipality
36	Moyen-Orient & Asie de l'Ouest	Liban	UCLG Office Lebanon, Syria, Jordania
37	Moyen-Orient & Asie de l'Ouest	Turquie	UCLG-MEWA

Le Bureau suivant est proposé:

- o Présidence : Mairie de Barcelone
- o Vice-présidences : Mairies de Buenos Aires, Stockholm

La Présidence assure le Secrétariat du Groupe de Travail pendant la période juin 2005-juin 2007. Le Secrétariat réalisera un rapport trimestriel des activités en français, anglais et espagnol.

Les décisions du Groupe de Travail seront prises par consensus

E. Réunions

Le Groupe de Travail sur la Culture se réunira au moins une fois par an.

Le Bureau se réunira au moins deux fois par an.

Ayant l'objectif de développer les partenariats, d'augmenter l'efficacité et de diminuer les coûts, le Groupe de Travail et le Bureau essaieront de réaliser leurs réunions en coordination avec les réunions d'organisations, institutions et réseaux internationaux qui développent des programmes dans le domaine de la culture.

F. Calendrier des actions initiales, juin 2005 - juin 2006

Ce calendrier est ouvert aux indications des villes et gouvernements locaux

8-10 Juin 2005. Beijing.

- Approbation du Programme 2005-2007 par le Bureau Exécutif et le Conseil Mondial de CGLU.

Juillet 2005

- Website première phase.

Septembre ou octobre 2005.

- Réunion du Groupe de Travail, lieu et moment à définir. Il faudrait explorer les possibilités de coïncider avec la 33ème conférence général d'UNESCO (Paris). D'autres candidatures sont à explorer.
- Publication bilingue (espagnol et portugais) sur papier du document Agenda 21 de la culture (Interlocal, Buenos Aires, OEI, Diputació de Barcelona...).

Octobre 2005.

- Publication trilingue sur papier du document Agenda 21 de la culture dans les langues de CGLU: français, anglais et espagnol.
- Publication en PDF du document Agenda 21 de la culture dans d'autres langues.

Novembre 2005

- Participation aux rencontres annuelles du Réseau international sur la politique culturelle et du Réseau international pour la diversité culturelle. Sénégal
- Finalisation website deuxième phase.

Décembre 2005

- Réunion de travail avec UNESCO

Printemps 2006

- Participation au Bureau Exécutif et le Conseil Mondial de CGLU
- Participation à la réunion internationale du réseau "Le pouvoir de la culture" (agences nationales de coopération et culture).
- Participation au FAL
- Rapport sur les protocoles / manuels pour la rédaction de plans locaux de développement de la culture et l'implémentation de l'Agenda 21 de la culture (Diputació de Barcelona, autres...)
- Rapport sur les politiques culturelles et la paix (Escazú).
- Rapport sur les indicateurs de développement culturel local

19-23 Juin 2006

- Participation au Forum Urbain Mondial 2006 - Vancouver

Activités permanentes

- Actualisation de la base de données
- Diffusion et sensibilisation aux organisations et institutions internationales, fédérations et réseaux
- Coordination de l'implémentation du Programme 2005-2007 du Groupe de Travail sur la Culture avec le Secrétariat Mondial de CGLU